

DIRECTEUR ADJOINT

CHARGE DU VOLET « FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS »

Suivant la convention tripartite signée en 2021 par le MESRI, France universités et l'Université Grenoble Alpes, le pilotage de la Coordination nationale CLES, porté par l'Université Grenoble Alpes, est assuré par le directeur, assisté de quatre adjoints : deux sont chargés du volet « Sujets CLES », un autre du volet « Formation et accompagnement des acteurs du CLES » et le quatrième des « Affaires générales ». Les quatre adjoints sont amenés à travailler en lien avec les coordonnateurs de pôle CLES et en étroite collaboration avec le directeur et l'équipe administrative, en particulier au sein du Comité de direction.

Le présent appel à candidature s'adresse aux enseignants-chercheurs et aux enseignants de langue étrangère intéressés par la didactique des langues et souhaitant assurer la fonction d'adjoint chargé du volet « Formation et accompagnement des enseignants ».

Les missions

La mission principale de l'adjoint consistera à définir, superviser et coordonner les formations et le processus d'accréditation des différents intervenants dans le but de garantir l'adéquation des moyens humains aux besoins nationaux. Cette mission consiste en particulier à

1. piloter et garantir la formation nationale des enseignants à la conception et à l'évaluation des sujets ;
2. mettre en place des outils de formation et documents de cadrage au niveau national. Proposer et suivre une procédure d'accréditation nationale des concepteurs/ relecteurs/validateurs/de sujets et des évaluateurs ;
3. assurer la communication et la diffusion autour des formations de concepteurs, relecteurs, évaluateurs ;
4. assurer l'évaluation des journées de formation (questionnaire, statistiques, bilan) ;
5. s'assurer du maintien d'un vivier actif d'évaluateurs accrédités ;
6. accompagner les équipes qui conçoivent les outils de formation et qui dispensent les formations de formateurs dans chaque langue ;
7. assister les centres CLES qui en ont besoin pour former à la conception/ relecture/validation/évaluation leurs personnels préalablement identifiés ;
8. Accompagner la constitution de nouveaux comités de validation, en lien avec les adjoints « sujets », dans les langues qui n'en étaient pas dotées.
9. Apporter son éclairage, dans son domaine de compétence, sur les sujets transverses, notamment lors des discussions liées à l'évolution du CLES.

Compétences et connaissances requises

L'enseignant, titulaire de l'enseignement supérieur (MCF, PRAG, PRCE), doit avoir une connaissance précise du CECRL et de l'approche actionnelle. Une expérience du CLES (et éventuellement d'autres certifications) un intérêt pour le travail en équipe, qu'il soit présentiel ou distanciel, et une collaboration étroite avec les adjoints « Sujets » sont indispensables pour cette mission. Des compétences numériques seraient appréciées.

Observations complémentaires

Sous réserve d'acceptation par son établissement d'affectation, l'adjoint est nommé pour un mandat de 3 ans renouvelable une fois, après appel à candidature au niveau national et avis du comité de pilotage. **La fonction est à assurer à partir du 1^{er} septembre 2022.**

Les missions sont évaluées à 48HETD par année universitaire. Un budget est alloué à cet effet par le MESRI à la Coordination nationale et sera versé à l'établissement d'affectation. L'enseignant assurera la fonction d'adjoint depuis l'établissement où il est en poste.

Candidature

Une lettre de motivation accompagnée d'un CV est à envoyer avant le 29 mai 2022 à l'adresse : coordination-nationale@certification-cles.fr

Pour plus de renseignements sur les fonctions attenantes au poste, veuillez contacter la directrice à l'adresse : Marie-Helene.Fries@univ-grenoble-alpes.fr